



PROGRAMME 2024 - 2030

ELECTIONS COMMUNALES DU 13 OCTOBRE 2024

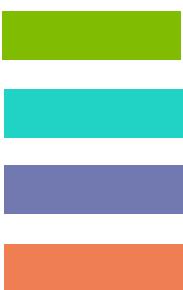


Table des matières

| | |
|--|--------|
| Introduction..... | 2 |
| 1. Une commune dont l'aménagement du territoire est conçu avec soin : urbanisme, cœur de ville et mobilité..... | 5 1 |
| 2. Une commune qui soutient son tissu économique et encourage l' économie locale et circulaire | 13 |
| 3. Une commune bien gérée, transparente et participative, connectée et en transition numérique..... | 16 |
| 4. Une commune durable, résiliente, respectueuse de la biodiversité et qui veille à la santé et au bien-être de ses habitants et de leurs animaux de compagnie | 21 |
| 5. Une commune propre et sûre | 29 |
| 6. Une commune intergénérationnelle, solidaire et inclusive | 32 |
| 7. Une commune culturelle, sportive et dynamique | 35 |
| 8. Une commune à l'écoute de sa Jeunesse, volontaire dans l'accueil de la petite enfance et exigeante dans la qualité de son enseignement..... | 39 |
| 9. Une commune attentive à la qualité et à l'accessibilité du logement..... | 42 |
| 10. Une commune qui promeut ses atouts touristiques | 44 |



Cliquez sur le
chapitre qui vous
intéresse !

Introduction

Le mouvement citoyen et politique Waterloo Ensemble (en abrégé WE) est né d'une initiative entre des acteurs de la société civile sans appartenance politique, qui agissent au quotidien dans leur quartier ou dans le milieu professionnel et associatif, et des membres issus du mouvement Les Engagés MVW, du PS et d'ECOLO, tous soucieux du devenir prospère, durable et solidaire de notre commune.

2

Nous ne croyons pas en la gestion *à la petite semaine*. Waterloo a besoin d'une vision à long-terme, traduite dans un projet de redéploiement enthousiasmant, avec des responsables politiques qui s'y consacrent pleinement. Leur rôle est d'insuffler une véritable vision créative et pragmatique, le tout en mobilisant les Waterlootoises et Waterlootois qui ne demandent qu'à faire évoluer leur commune.

Le programme est le résultat du travail combiné de différents groupes de travail, de rencontres avec des citoyens, de consultation d'experts, des prescriptions de la Région Wallonne ainsi que de l'Europe. Ambitieux et transversal, il tient également compte du bilan de l'action menée par l'opposition ainsi que par la majorité ces 6 dernières années.



Il repose sur 3 axes.

1. **La qualité de vie.** Des infrastructures communales de qualité, des services adaptés aux besoins de tous les âges et des quartiers bien aménagés sont essentiels au bien-être de la population. Le lien social est lui aussi primordial pour une commune dynamique et solidaire, c'est pourquoi il faut encourager les associations et soutenir les initiatives citoyennes qui créent un tissu social fort où chacun se sent écouté et impliqué.

Une commune où le bien-être, le vivre ensemble et la qualité de vie sont au centre des préoccupations est une commune qui favorise l'épanouissement de ses habitants.

2. **La gouvernance et la transparence.** Il est essentiel d'instaurer un contrôle accru des dépenses, d'assurer une transparence totale des décisions publiques et d'optimiser la gestion communale, tout en garantissant une communication claire et accessible aux citoyens ainsi que la participation de ceux-ci.

3. **L'environnement, la santé et les enjeux climatiques.** Ces trois concepts sont interconnectés et doivent être pris en compte pour chaque décision impactante pour les citoyens. Waterloo doit s'inscrire plus activement dans la Transition qu'elle soit écologique, économique, sociale, culturelle ou numérique.

A partir de ces 3 axes nous avons développé une vision en 10 points :

1. Une commune dont l'aménagement du territoire est bien pensé : urbanisme, cœur de ville et mobilité
2. Une commune qui soutient son tissu économique et encourage l'économie locale et circulaire
3. Une commune bien gérée, transparente et participative, connectée et en transition numérique
4. Une commune attentive à la qualité et à l'accessibilité du logement
5. Une commune durable, résiliente, respectueuse de la biodiversité et qui veille à la santé et au bien-être de ses habitants et de leurs animaux de compagnie
6. Une commune propre et sûre
7. Une commune intergénérationnelle, solidaire et inclusive
8. Une commune culturelle, sportive et dynamique
9. Une commune à l'écoute de sa jeunesse, volontaire dans l'accueil de la petite enfance et exigeante dans la qualité de son enseignement
10. Une commune qui promeut ses atouts touristiques

1. Une commune dont l'aménagement du territoire est conçu avec soin : urbanisme, cœur de ville et mobilité

Notre politique urbanistique vise à préserver le patrimoine, améliorer les infrastructures existantes, promouvoir la mixité sociale, défendre le logement familial accessible. Nous voulons également valoriser l'architecture contemporaine durable et innovante.

5

L'aménagement de Waterloo et la mobilité sont des enjeux cruciaux pour la qualité de vie. Actuellement, notre commune est saturée par le trafic de transit, conséquence d'une politique faisant l'économie d'un plan de réfection de la voirie, et ne protégeant pas les usagers plus faibles comme les piétons, les enfants, les cyclistes, et d'un aménagement du territoire sans vision à long terme. L'absence de planification globale et d'un règlement urbanistique combinée à la spéculation immobilière, a dégradé la qualité de vie des Waterloois.

Avec plus de 40 000 véhicules traversant chaque jour le centre de Waterloo et les quartiers résidentiels, il est urgent de repenser notre approche. Le Schéma de Développement Territorial (SDT¹), entré en vigueur le 1er août 2024, impose de définir une stratégie adaptée à notre commune. **Il est donc impératif d'élaborer rapidement un Schéma de Développement Communal (SDC) en collaboration avec les habitants, pour gérer la densité de logement, la mobilité et la qualité de vie.**

Nous aspirons à une mobilité fluide, réfléchie et sécurisée, où tous les modes de transport cohabitent harmonieusement. Cela passe par la **réduction du trafic de transit, l'amélioration de l'accès au centre-ville et la promotion des transports publics et des modes de déplacement actifs.**

Il est essentiel que les **voies et trottoirs soient accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite et aux familles.**

¹ Le SDT définit la stratégie territoriale pour la Wallonie. Il oriente les décisions régionales et communales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Il propose des mesures concrètes qui permettent d'optimiser le territoire en maîtrisant l'artificialisation et en luttant contre l'étalement urbain.

Une véritable consultation citoyenne doit être mise en place, notamment pour l'élaboration du Plan Communal de Mobilité (PCM), et la [Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité \(CCATM\)](#)² doit jouer un rôle central et dépolitisé.

Concernant les projets immobiliers, il est crucial de [limiter les nouvelles constructions de grande envergure](#) qui ont un impact négatif sur le cadre de vie. Nous prônons des règles d'urbanisme favorisant la rénovation énergétique, l'écoconception, et la gestion des ressources.

6

Enfin, Waterloo mérite un centre dynamique et accueillant, en adéquation avec son rayonnement touristique. Nous devons redessiner cet espace pour offrir un cadre de vie convivial et attractif pour les habitants et les visiteurs sans toutefois négliger les autres quartiers tels que : les Faubourgs, le Chenois, Joli-Bois et Mont-Saint-Jean.



Figure 1. Le quartier de Joli-Bois vu de haut

² Une commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) est une assemblée composée de citoyens et de politiques qui, à l'échelon local, émet des avis sur des dossiers liés au développement territorial.

Pour une gestion de qualité du territoire, WE s'engage à :

- ✓ finaliser rapidement le [Schéma de Développement Communal](#) ;
- ✓ rendre le centre de Waterloo convivial en créant un [cœur de ville](#) devant la Maison communale et autour de l'académie de musique : conserver dans le centre un pôle éducatif, des pôles culturels (l'Espace Bernier, l'Académie de Musique, le cinéma Wellington), un pôle sportif (la piscine, le hall sportif, les terrains de rugby, padel, pétanques, etc), à proximité des commerces et des restaurants ;
- ✓ limiter les zones d'implantation des grands immeubles et des grandes surfaces commerciales, tout en favorisant celles consacrées au commerce de proximité et au petit entrepreneuriat en [prévoyant de l'espace pour les PME](#) créatrices d'emploi ;
- ✓ mettre en place un [plan pluriannuel d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux](#) afin d'éviter la vétusté et les nombreux problèmes de fonctionnement et de sécurité rencontrés actuellement dans les bâtiments publics (halls sportifs, dépôt communal, ancien Infor-Jeune, bibliothèque, Maison de l'Emploi, ...);
- ✓ prendre des mesures pour [stopper la bétonisation des espaces verts](#), inadaptée face aux changements climatiques (inondations, canicules) ;
- ✓ développer les zones existantes au-delà du cœur de ville en y favorisant [l'installation de petits commerces](#), des lieux de restauration, des activités temporaires, pour en faire de vrais centres de vie. Parmi ces [centres de vie excentrés](#), citons : la place de Jolis-Bois, la place Capouillet, les jardins de Diane au nord, ceux autour de l'école internationale St-John au sud-est ;
- ✓ imposer des conditions à tous les projets de promoteurs (déjà utilisées dans d'autres communes) : [augmenter le nombre de logements à loyer modéré](#), dont un certain nombre réservés aux primo-accédants, ainsi que des logements adaptés aux PMR ;

- ✓ prendre en compte les différents impétrants avant chaque chantier, comme prévu dans la réglementation, afin d'optimiser les ouvertures de trottoirs ou voiries. Demander une **réception systématique des travaux** de la part des services communaux et une **surveillance en cours de chantier** lorsqu'un aménagement privé est accordé, principalement pour la remise en état de la voirie et des trottoirs ;
- ✓ mettre en place des **toilettes publiques** : création, mise à disposition des toilettes dans les bâtiments communaux, partenariat avec les commerçants ;
- ✓ installer des **fontaines d'eau potable** dans les parcs publics ;
- ✓ développer et sécuriser les **infrastructures pour les déplacements actifs** (vélos, piétons) et la multimodalité, tout en **tenant en compte les besoins des personnes à mobilité réduite** en les associant à la réflexion pour les décisions liées à l'aménagement et la mobilité, notamment via la mise en place d'un Conseil consultatif de la personne en situation de handicap ;
- ✓ mettre en œuvre un plan communal de développement de la nature (PCDN) et une **gestion intelligente des terrains verts communaux** qui, pour favoriser la biodiversité, promeuvent des espaces communautaires et durables (compost, potagers partagés, « jardins libres ») et qui encouragent la création de zones de « nature en paix » sur plusieurs jardins, prairies fleuries, à fauchage tardif, ...) ;
- ✓ intégrer la **prise en compte du « maillage vert & bleu»** dans les projets de promotion immobilière, en ce compris la plantation d'espèces nobles et indigènes et la replantation de centaines d'arbres, en compensation des arbres remarquables abattus ces dernières décennies à Waterloo ;
- ✓ préserver les derniers grands espaces verts par le **classement définitif en zone verte** du Bois des Bruyères (y compris de sa lisière) et des 60 hectares du Triage Sainte-Gertrude en terres agricoles et leur transformation en permaculture favorable à la biodiversité pour approvisionner les écoles, les commerces et les restaurants locaux. De cette manière nous maintenons une zone agricole importante et un poumon vert non négligeable pour les habitants de Waterloo et les générations futures.

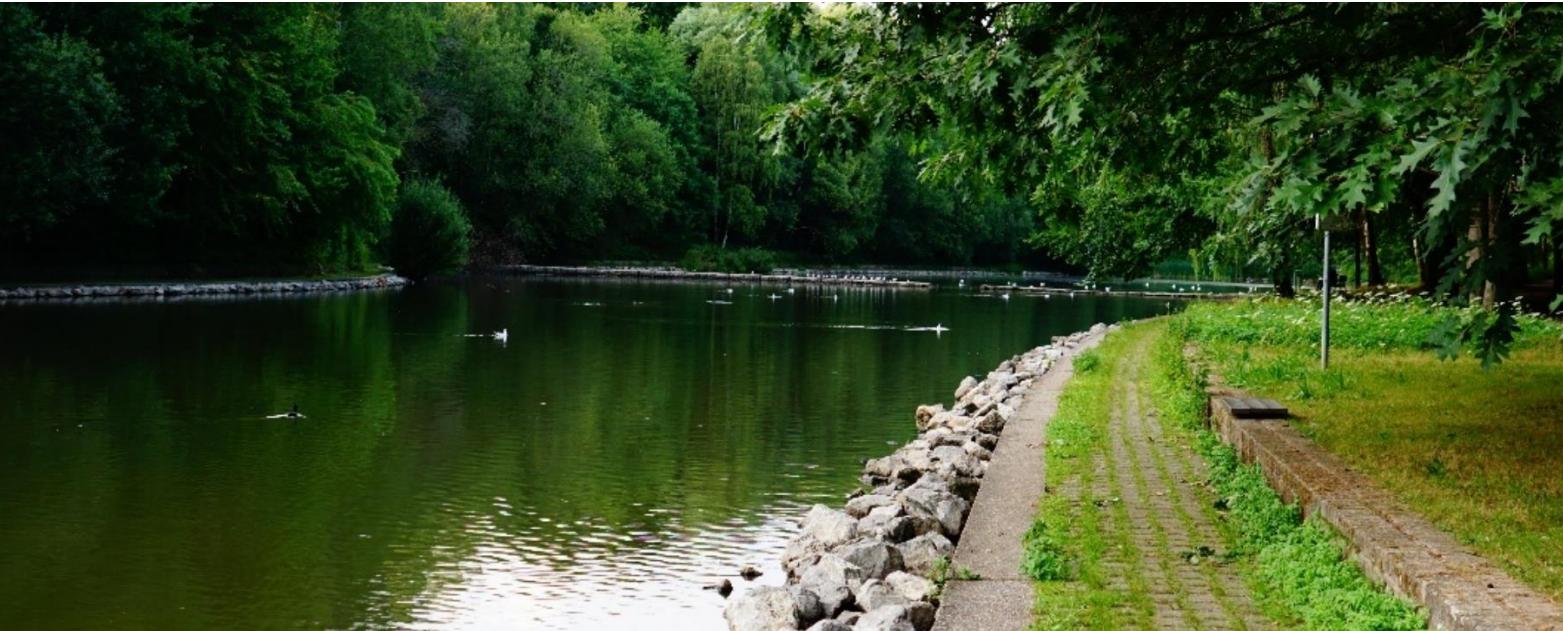


Figure 2. Le bois des Bruyères

Pour améliorer la mobilité à Waterloo WE s'engage à :

↳ actualiser le Plan Communal de Mobilité via :

- ✓ la révision du plan de mobilité pour l'adapter aux enjeux actuels **et imposer des études de mobilité pour tout grand projet urbanistique** ;
- ✓ une **collaboration accrue avec les Régions et communes voisines** pour développer des projets qui réduisent le trafic de transit à Waterloo. Mettre en place un maillage cycliste intercommunal en concertation avec les communes voisines : Rhode-Saint-Genèse, Braine-l'Alleud, La Hulpe et Lasne ;
- ✓ une collaboration avec les habitants pour analyser et aménager ensemble les quartiers touchés par le trafic de transit, en envisageant des zones à trafic limité et en réorganisant les sens de circulation ;
- ✓ l'évolution de la composition et du **rôle du Conseil Consultatif communal de la Mobilité (CCCM)**. En **complément des citoyens, celle-ci doit intégrer au moins un expert en mobilité** indépendant et doit être à l'origine de la réflexion et ne plus être une chambre d'entérinement des décisions.

↳ améliorer des Infrastructures Routières via :

- ✓ la mise en place d'un [Plan de Réfection Routière](#), validé au préalable par la commission de mobilité, avec une visibilité claire pour les citoyens de ce qui sera fait sous la législature, des budgets alloués et des objectifs kilométriques ;
- ✓ la modernisation des carrefours avec des [feux tricolores intelligents](#) pour fluidifier le trafic ;
- ✓ [la réfection des trottoirs pour un accès pour tous et toutes](#), les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes, et pour les rues qui n'ont pas de trottoirs, tester la mise en zone 20 de ces voiries.

↳ lutter contre la vitesse et l'insécurité par l'élargissement des zones 30 dans les quartiers sur base des recommandations de l'évaluation en cours avec contrôle par la police ;

↳ verduriser le parc de véhicules communaux ;

↳ élaborer [un plan de déplacement d'entreprise/plan de mobilité pour le personnel communal](#), la bourgmestre, les conseillers communaux et les conseillers CPAS ;

↳ promouvoir et faciliter l'accès aux Transports Publics ou véhicules partagés via :

- ✓ le renforcement de la fréquence du [ProxiBus](#), y compris les week-ends (en soirée le vendredi et samedi) et jours fériés ;
- ✓ l'augmentation du nombre [d'arrêts de bus TEC sur la chaussée de Bruxelles](#) (par exemple, création d'un arrêt supplémentaire à hauteur de l'académie de musique/parc Descampe) ;
- ✓ la mise en place d'un [système de vélos électriques en libre-service](#), et la mise en place d'une [vélothèque](#) ;
- ✓ la mise à disposition de [parkings vélos couverts et sécurisés](#) aux arrêts de bus clés ;
- ✓ le développement d'une [offre de voiture partagée](#), avec le soutien de la commune ;
- ✓ la mise à disposition sous certaines conditions des [véhicules communaux](#).

↳ développer de nouveaux Réseaux Cyclables et entretenir les existants via:

- ✓ le développement d'un [réseau de pistes cyclables sécurisées et continues](#) reliant les points stratégiques de la commune ;
- ✓ l'élaboration d'un [plan de mobilité scolaire](#) en concertation avec les écoles et les associations de parents ;
- ✓ l'introduction de "[rues scolaires](#)", de zones temporairement réservées aux piétons et cyclistes aux abords des écoles ;
- ✓ la collaboration avec les régions flamande et wallonne pour développer une [piste cyclable régionale sur la N5](#).

11



Figure 3. Il est nécessaire de développer un [réseau de pistes cyclables sécurisées et continues](#) reliant les points stratégiques de la commune.

- ↳ apaiser les quartiers résidentiels via :
 - ✓ la sécurisation des [accès aux aires de jeux et aux parcs](#) ;
 - ✓ l'installation de dispositifs de [modération de la vitesse](#) en concertation avec les riverains ;
 - ✓ l'élaboration d'un [plan de stationnement à Waterloo](#) (Centre, Joli-Bois et gare), en concertation avec les citoyens.
- ↳ évaluer l'opportunité d'instaurer une [zone de stationnement à durée limitée dans les rues aux abords des commerces](#) en concertation avec les riverains ;
- ↳ soutenir l'accès aux commerces via la [création de zones piétonnes temporaires lors d'événements](#) ;
- ↳ évaluer l'évolution de la mobilité via :
 - ✓ l'organisation de [consultations citoyennes annuelles par quartier](#) pour ajuster les mesures en fonction des besoins et retours des résidents ;
 - ✓ l'intégration d'une partie mobilité dans le rapport annuel de la commune pour informer les habitants des progrès réalisés et des projets futurs.



Figure 4. Place de l'église Saint-Joseph à Waterloo.

2. Une commune qui soutient son tissu économique et encourage l'économie locale et circulaire

La commune de Waterloo est connue pour son dynamisme et son attractivité commerciale, certaines enseignes internationales choisissent même parfois Waterloo comme test pour leur première implantation en Belgique. La présence d'un manager de centre-ville n'y est pas pour rien.

13

Cependant, outre ces chaînes, il y a les petits indépendants qu'il faut valoriser et soutenir. Le turn-over commercial est souvent important et des cellules vides apparaissent régulièrement. De plus, il n'y a pas que le centre : des pôles décentrés comme Joli-Bois ou le Chenois méritent aussi qu'on s'intéresse à eux !

Enfin, le tissu économique ne doit pas se limiter à des commerces ou à des établissements Horeca, il y a toute un microcosme de sociétés et de start-up qu'il faut aussi valoriser afin de stimuler l'emploi local.



Figure 5. Attractivité commerciale de Waterloo (chaussée de Bruxelles)

WE s'engage à :

- ✓ renforcer le rôle de l'**association des commerçants** dans le développement économique et commercial de la commune en rendant sa gestion indépendante et en élargissant le rôle et l'expertise du manager de "centre-ville" à tous les commerces de Waterloo ;
- ✓ soutenir les entreprises et commerces engagés dans la Transition³ notamment par la **création d'une halle ou marché couvert** (recouvert de panneaux solaires) **permanent** accessible aux producteurs locaux et aux produits réparés et recyclés, ainsi qu'aux commerces qui favorisent les circuits courts ou la production de biens réutilisables, qui ont le souci d'éviter la production de déchets, le gaspillage énergétique et l'obsolescence programmée ;
- ✓ soutenir la mise en place d'un **incubateur communal d'entreprises**, afin de soutenir et d'encourager le lancement de projets économiques par de nouveaux entrepreneurs locaux, de promouvoir les nouveaux commerces et entrepreneurs locaux, de stimuler le réseautage et de remettre un *starter pack* reprenant les coordonnées et informations utiles aux nouveaux entrepreneurs sur le territoire communal ;
- ✓ soutenir la création et le développement des petites et moyennes entreprises sur le territoire de la commune notamment en facilitant leur installation sur les zonings existants, en proposant la mise en place de synergies et de réseaux et en **développant, via la régie foncière communale**, une offre de cellules commerciales à loyer encadré ;
- ✓ réaliser une charte "commerces éthiques et durables" et **récompenser les commerces qui soutiennent les producteurs locaux, régionaux, belges**, le commerce équitable, l'alimentation et la mode écologique, ou encore qui réalisent des gestes éco-responsables tels que fermer les portes en hiver lorsque le chauffage fonctionne, éteindre les lumières la nuit, adopter une approche zéro déchet, etc. ;
- ✓ assurer le maintien de commerces locaux sur la Chaussée de Bruxelles en encadrant l'installation des grandes enseignes ;

14

³ Voir chapitre 8.

- ✓ encourager, aider, animer les commerces de proximité dans les quartiers : Gare, Chenois, Joli-Bois notamment en créant des chèques utilisables dans les commerces locaux et de proximité, et remis aux nouveaux habitants s'installant à Waterloo ;
- ✓ privilégier le commerce de proximité par des actions spécifiques dans les quartiers : pour chaque noyau de vie, assurer la mobilité (accès et stationnement) au niveau des voiries, trottoirs et des pistes cyclables : création de zones de stationnement à durée limitée, placement de bancs à l'abri de la pluie et d'emplacements sécurisés de stationnement pour vélos ;
- ✓ promouvoir des partages de matériel entre commerçants pour réduire les gaspillages et développer un système de prêt et mise à disposition de matériel par la commune pour des événements associatifs, de quartiers (ex: tables, vaisselle, etc...).



Figure 6. Favoriser le commerce équitable au niveau alimentaire et local en Belgique

3. Une commune bien gérée, transparente et participative, connectée et en transition numérique

Une meilleure gestion de la commune est nécessaire : plus rigoureuse, transparente, participative et accessible. L'opposition a dénoncé le manque de transparence dans certaines ASBL, comme Waterloo-Sports, ou la mise en œuvre de certains projets, comme celui du nouveau centre-ville où la majorité n'a présenté aucun plan de financement sérieux, ce qui pourrait à terme affecter négativement la gestion de la dette.

Ce manque de transparence découle pour nous de l'exercice du pouvoir par une majorité absolue depuis 40 ans.

Dans une optique de transparence accrue vis-à-vis de la population, nous voulons aller plus loin et développer une application mobile reprenant un large ensemble d'informations accessibles simplement par la population : comptes rendus du Collège communal, du Conseil communal, procédures urbanistiques en cours, calendrier communal, règlements officiels, horaires, ramassage des déchets...

La transition numérique présente cependant plusieurs dangers : la fracture numérique, le non-recours aux droits et la cyber-criminalité liées aux arnaques en ligne et aux cyber-attaques. Il est donc primordial de se doter d'outils performants capables de les protéger.

Nous constatons depuis la période covid une accélération dans les possibilités de réaliser des transactions sécurisées : accès bancaires, signature de contrats, obtention de documents officiels, ... Il est donc nécessaire que notre commune développe elle aussi ces dispositifs avec toutes les balises citées ci-dessus.

Pendant la précédente mandature, une avancée a été réalisée par rapport à l'accès aux documents du conseil communal.

En effet, ceux-ci sont désormais accessibles avant le conseil communal sur le site de la commune, mais certains utilisateurs en situation de handicap n'y ont pas encore accès. Nous souhaitons que ces documents répondent aux normes anysurfer et puissent être consultés par n'importe quel utilisateur, quel que soit l'outil informatique y compris les technologies d'assistance (lecteurs d'écran, logiciels de reconnaissance vocale/dictée, souris adaptées, trackballs, afficheurs braille, etc.), de plus en plus utilisées pour surmonter des barrières à l'accès aux contenus bureautiques ou web. Les contenus et les applications doivent être compatibles avec ces diverses technologies d'assistance, leurs fonctionnalités et leurs usages.

17

Nous avons aussi conscience que la fracture numérique est une réalité. L'administration communale doit donc jongler entre l'accessibilité de ses services sans restriction et la modernisation de ses services en ligne.

Nous pensons que pour chaque décision de digitalisation d'un service à la population il est nécessaire de vérifier son impact potentiel sur les personnes en situation de fracture numérique tout en gardant à l'esprit la charge de travail pour le personnel communal.



Figure 7. Conseil communal de Waterloo en 2024

WE s'engage à :

- ✓ mener un audit externe de l'ensemble des comptes et dépenses de la commune y compris des ASBL communales subventionnées (ensemble des coûts y compris le coût du personnel détaché) afin d'assurer une transparence maximale ;
- ✓ stopper les dépenses insensées et réaffecter les dépenses de prestige aux besoins prioritaires de la commune (voies, bâtis communaux, matériels) ;
- ✓ doter les services communaux des moyens nécessaires à la bonne exécution de leurs tâches (services travaux et informatique prioritairement) ;
- ✓ expliciter et valoriser auprès du grand public l'action des services communaux ;
- ✓ augmenter le budget participatif à 0,50€/habitant (0,20€ actuellement) ;
- ✓ désigner un.e président.e du Conseil communal autre que le/la bourgmestre afin de renforcer le débat démocratique ;
- ✓ assurer la diffusion des séances du Conseil communal sur le site communal :
 - ✓ travailler à la transparence, publier la liste de tous les bénéficiaires des subsides communaux, les rapports d'activités subsidiées et l'analyse effectuée par l'administration communale ;
 - ✓ publier sur le site communal l'ensemble des mandats publics des élus communaux.
- ✓ créer une commission pluraliste des médias ouverte à toutes les associations waterlootoises, mettant tous les partis siégeant au conseil communal sur le même pied et présidée par un journaliste professionnel indépendant du pouvoir exécutif communal ;
- ✓ analyser l'ouverture du Waterloo Info à la publicité sélective pour diminuer le coût à charge de la commune ;
- ✓ réaliser une cartographie des services et infrastructures communales ;
- ✓ mettre en place un Conseil communal des Jeunes pour permettre aux jeunes d'être mieux associés aux décisions communales ;

- ✓ renforcer le rôle de la Commission Consultative Communale des Aînés et le Conseil consultatif de la personne en situation de handicap ;
- ✓ renforcer l'accessibilité des services communaux, notamment en organisant des permanences régulières des services de proximité dans tous les quartiers ;
- ✓ susciter des concertations publiques sur les sujets impactant à long terme nos concitoyens : réaménagement des quartiers, plan de mobilité et leur suivi, notamment dans le quartier Faubourg (Bella Vita) qui attend depuis 6 ans les études de circulations complémentaires ainsi que les aménagements qui en découleront.

19

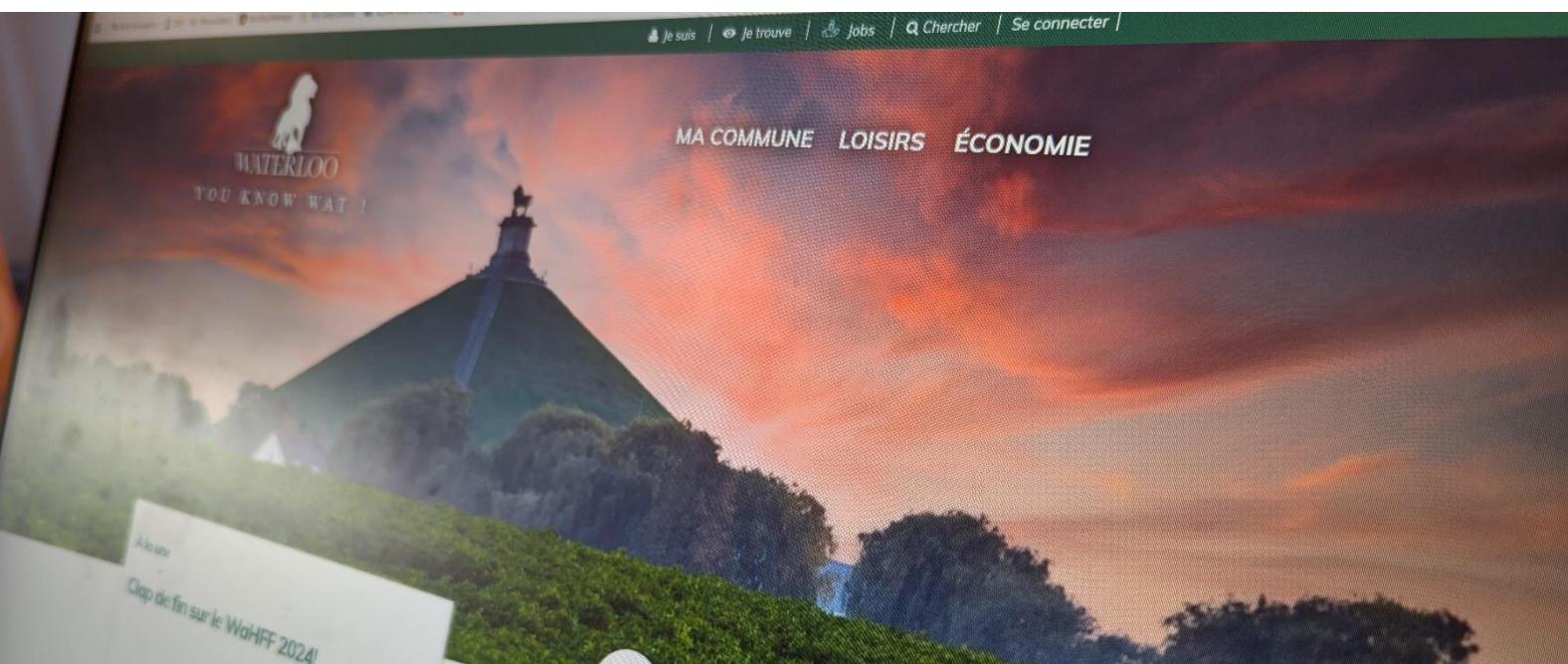


Figure 8. Le site internet de la commune de Waterloo.

Pour la transition numérique WE s'engage à :

- ✓ tout mettre en œuvre pour garantir la **sécurité de vos données** au sein de l'administration communale en renforçant notre cybersécurité ;
- ✓ développer ou acquérir une application mobile intuitive permettant l'accès rapide à un large ensemble d'informations et de documents ;
- ✓ permettre la possibilité d'obtenir progressivement de plus en plus de **documents de manière digitale** ;
- ✓ diffuser en **direct et en rediffusion les séances du conseil communal** ;
- ✓ organiser des formations accessibles à tout le monde pour réduire la fracture numérique avec **l'Espace Public Numérique (EPN)** avec une aide éventuelle à domicile ;
- ✓ revendre à la valeur résiduelle ou faire don, en fonction des réglementations en vigueur, des anciens équipements IT ou de téléphonie communaux, aux citoyens, et aux usagers du CPAS en priorité.

4. Une commune durable, résiliente, respectueuse de la biodiversité et qui veille à la santé et au bien-être de ses habitants et de leurs animaux de compagnie

21

Nous sommes profondément convaincus que le patrimoine naturel constitue un bien commun irremplaçable et un marqueur essentiel de la qualité de vie. Aujourd’hui, les effets du dérèglement climatique et de la perte de biodiversité sont sans précédent, faisant peser des menaces sur l’humain et la nature.

La commune de Waterloo ne sauvera pas la planète à elle seule, toutefois elle a un rôle à jouer en engageant, à son échelle, les actions politiques nécessaires pour relever ces défis et devenir exemplaire.

A ce jour, les actions et l’engagement de la majorité sortante ont été limités (voire anecdotiques), et clairement insuffisants au vu de l’importance et de l’urgence des enjeux. Nous souhaitons tous laisser à nos enfants et petits-enfants la possibilité de s’épanouir dans un monde florissant. Et pour ce faire, il est grand temps de faire de Waterloo un exemple inspirant dans ce domaine. Un exemple dont nous pourrons tous et toutes être fiers et que d’autres communes pourront suivre à leur tour, de sorte à initier une spirale vertueuse.

À cet effet, nous nous réjouissons que Waterloo ait enfin rejoint la convention des maires. Notre instance, depuis de longues années depuis les rangs de l’opposition, aura finalement porté ses fruits.

Dès lors, l’ambition de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 55% et d’améliorer la résilience de notre commune aux effets du dérèglement climatique d’ici 2030 doit servir de boussole politique aux autorités communales. Il ne saurait en être autrement : 2030, c’est demain !

Il est crucial de poursuivre et d'amplifier les actions prévues dans le cadre du PAEDC ([Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat](#)). De nombreux citoyens se sont mobilisés pour élaborer un plan concret. Dans ce cadre, le manque d'exemplarité en termes de performance énergétique des bâtiments communaux a notamment été épinglé par l'opposition. Il est indispensable d'avancer rapidement sur cette thématique. Des moyens financiers ou humains supplémentaires permettraient certainement d'accélérer cette transition.

La gestion de la biodiversité à Waterloo, ne fait hélas pas l'objet d'une grande attention de la part de la majorité. Pourtant, la préservation des écosystèmes est indispensable, tant la santé humaine en dépend. Raison pour laquelle nous nous opposons fermement aux projets de bétonisation des derniers espaces verts de la commune, tel le triage Sainte-Gertrude dans son ensemble ou le site d'Argenteuil. Nous soutenons toutes les initiatives visant à augmenter le nombre d'insectes butineurs (alternatives aux insecticides, plants de variétés mellifères dans les parcs publics, distribution de graines, label « Plan Maya », soutien aux apiculteurs...). Nous veillerons également à ce que les [bâtiments publics soient exemplaires et que l'éclairage public produise le moins de nuisance](#) possible pour la qualité de vie des habitants et les cycles naturels de la flore et de la faune, sans préjudice du sentiment de sécurité.



Figure 9. Activités agricoles au Triage Saint-Gertrude.

Waterloo doit devenir une commune où le vivant - humain, animal, végétal - est au centre des préoccupations, dans une optique de développement durable, de justice sociale et d'inclusion.

Nous pensons d'ailleurs que la question de l'intégration, du respect et du bien-être des animaux mérite plus et mieux que ce qui est fait aujourd'hui à Waterloo. Cela commence par éveiller et renforcer la prise en considération du bien-être des animaux domestiques et sauvages, en mettant l'accent sur les valeurs d'empathie et de respect envers le monde du vivant.

Les bienfaits pour la santé d'une alimentation saine, équilibrée et variée ne sont plus à démontrer ! À son échelle, Waterloo doit pouvoir favoriser une alimentation de qualité, bonne pour la santé, produite localement dans le respect des producteurs et de l'environnement. La commune dispose d'outils légaux et administratifs pour adapter les cahiers de charge des marchés publics et ainsi soutenir concrètement les produits locaux, de saison et issus un maximum de la filière biologique ou raisonnée, dans toutes les collectivités dont elle a la charge qu'il s'agisse des cantines scolaires et des crèches, dans les maisons de repos, au CPAS, ou lors des activités festives et culturelles.

23

Pour accélérer la transition, anticiper et s'adapter aux changements climatiques WE s'engage à :

- ✓ développer un plan concret visant à rendre les bâtiments communaux exemplaires et résilients face aux changements climatiques en tenant compte de leur utilisation, des économies d'énergie possibles : éclairage, isolation, énergies renouvelables, façades et toitures blanches, ... ;
- ✓ mettre en route l'utilisation des énergies renouvelables (solaire, cogénération, ...) dans les bâtiments communaux et encourager les particuliers à investir dans les énergies nouvelles et l'isolation ;
- ✓ terminer le cadastre énergétique du patrimoine immobilier communal et planifier les aménagements nécessaires (isolation) ;
- ✓ intégrer des critères de développement durable et de commerce équitable dans les cahiers des charges des marchés publics de la commune: faire de Waterloo une commune équitable adhérant à la charte des communes équitables ;
- ✓ soutenir les associations engagées dans la transition ;

- ✓ soutenir les initiatives et associations qui œuvrent en faveur des droits humains, de la solidarité locale et internationale et d'un équilibre entre les relations Sud-Nord, notamment via un accès plus large aux médias communaux : mise en valeur des projets afin d'améliorer l'information et l'éducation aux enjeux locaux et internationaux et à la défense des droits humains.



Figure 10. Activités agricoles au Triage Sainte-Gertrude.

Pour la gestion de l'environnement de la nature et de la biodiversité, WE s'engage à :

- ✓ classer définitivement les 60 hectares de la zone ZACC du Triage Sainte Gertrude en zone agricole et d'intérêt paysager dans le but d'en faire une zone de permaculture pour approvisionner les commerces locaux et continuer ainsi à contribuer à l'indépendance alimentaire de la région ;
- ✓ aménager et préserver la biodiversité dans le Bois des Bruyères et le Triage Sainte Gertrude dès que les sites auront été préservés définitivement et prévoir ces aménagements pour les autres zones vertes (ex : fleurs mellifères) ;
- ✓ mettre en place des outils pour mesurer la qualité de l'air dans le centre et les quartiers de Waterloo impactés par la pollution et en priorité aux abords des écoles ;
- ✓ mettre en place des outils pour mesurer le bruit lié au survol de Waterloo par les avions et s'assurer du respect des normes fixées et soutenir toute action permettant de réduire les nuisances ;
- ✓ terminer l'égouttage des derniers quartiers non-égouttés ;
- ✓ agir contre les inondations par l'entretien régulier des cours d'eau, des égouts et leur adaptation à absorber les écoulements d'eau (Centre et Chenois) ;
- ✓ installer des poubelles publiques avec tri sélectif aux endroits appropriés, équipées à chaque fois de cendriers ;
- ✓ faire faucher tardivement les parcelles communales afin de multiplier les zones sauvages,, interdire l'usage des pesticides et les engrains nocifs ;
- ✓ lutter contre les espèces invasives (berce du Caucase, renouées asiatiques...) ;
- ✓ mettre en œuvre une gestion efficace et moins coûteuse des espaces verts par l'implantation de buissons fleuris dans les parterres et ronds-points communaux qui favorisent la biodiversité: fauchages tardifs et prairies fleuries au lieu de tontes fréquentes par des prestataires de services extérieurs et coûteux ;
- ✓ créer un cadastre des espèces animales présentes sur notre territoire ;
- ✓ intégrer un parcours nature pédagogique avec panneaux indiquant les espèces d'oiseaux, les hôtels à insectes, etc. pour les écoles notamment ;
- ✓ élaborer un large plan de plantations d'arbres, également dans les cours d'écoles ;

- ✓ développer des projets de sensibilisation à la préservation de la biodiversité dans les écoles ;
- ✓ créer de nouveaux espaces verts et des [îlots de verdure](#) ;
- ✓ initier une analyse permettant d'élaborer une [stratégie de débitumisation](#)(parking marché, parking espace Bernier, cours d'écoles...) et remplacement par des pavés drainants qui absorbent l'eau et où l'herbe pousse afin d'éviter les inondations ;
- ✓ développer la biodiversité dans les [cimetières](#) (hôtels à insectes, mare, ruches) ;
- ✓ créer des zones '[espaces potagers](#)' dans les écoles communales, soutenir les écoles des autres réseaux dans la dynamique et introduire à tous les niveaux des activités Nature dans les écoles ;
- ✓ [recycler et valoriser les déchets](#), notamment par la création d'une compostière communale et de compostières de quartiers ou individuelles ;
- ✓ promouvoir des [potagers collectifs](#) gérés en bonne intelligence avec le quartier et encadrés par les services communaux.



Figure 11. Station d'épuration d'eau.

Pour la santé des habitants, WE s'engage à:

- ✓ mettre en place des outils pour mesurer la qualité de l'air dans le centre et les quartiers de Waterloo impactés par la pollution et en priorité aux abords des écoles ;
- ✓ replanter des arbres dans les rues, les parcs et les quartiers afin d'assainir l'air et de mieux rafraîchir la commune lors de canicules ;
- ✓ mener des campagnes de sensibilisation et d'information de qualité sur les différents aspects liés à la santé : nutrition, assuétude, relationnelle, ... ;
- ✓ mettre en place un Plan de Cohésion Sociale et Territoriale afin de renouer des liens dans les quartiers, favoriser les rencontres et le partage ;
- ✓ créer un ou plusieurs tiers-lieux. Un tiers-lieu est un espace ouvert où des individus peuvent se réunir pour travailler, s'approprier des savoirs et/ou des compétences, pour se rencontrer ou simplement échanger de façon informelle. Nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives, les tiers-lieux se sont, par exemple, développés en France, en Belgique ou au Québec autour des maisons de repos.

27



Figure 12. Promenade dans les champs autour de la butte du Lion.



Pour le bien-être des animaux, WE s'engage à :

- ✓ créer des « parcs canins » où les chiens pourront circuler librement sans laisse ;
- ✓ proposer une prime à l'adoption des animaux issus de refuge ;
- ✓ lutter contre la prolifération des pigeons de manière respectueuse, en développant des pigeonniers contraceptifs
- ✓ faire évoluer des feux d'artifice classiques par des feux silencieux ou des shows lumineux ;

5. Une commune propre et sûre

Le mieux vivre-ensemble passe nécessairement par le respect de l'autre et du savoir-vivre en société. La sécurité est un droit fondamental. Garantir la sécurité passe non seulement par des actions d'information, de sensibilisation, de prévention mais aussi par le contrôle et les sanctions.

29

La sécurité est également assurée par des aménagements urbanistiques et routiers adéquats et une police locale sur le terrain.



Figure 13. La sécurité doit être assurée par des aménagements urbanistiques et routiers adéquats

WE s'engage à :

- ✓ mettre en œuvre une politique plus proactive d'encadrement et de renforcement des stewards communaux y compris les nuits, en particulier à proximité des lieux de fêtes et de la gare ;
- ✓ augmenter les patrouilles de police de proximité et veiller à une présence effective sur le terrain, y compris la nuit, des agents de quartier ;
- ✓ assurer une meilleure fluidité du trafic par les policiers aux heures de pointe ;
- ✓ soutenir la réflexion sur un renforcement de l'efficacité de l'action de la zone de police de Waterloo passant par une plus grande collaboration et des synergies avec la zone de Braine-l'Alleud ;
- ✓ renforcer le contrôle permettant de traquer les violences, les dépôts sauvages, le trafic de drogues, les dégradations dans les différents quartiers ;
- ✓ mettre en place, en collaboration avec les établissements Horeca et les usagers, une charte "Soirée Sûre" regroupant prévention de l'alcoolisme, sécurité routière, nuisances, dont le bruit ;
- ✓ lutter contre le bruit, la vitesse et l'insécurité dans les quartiers résidentiels avec contrôle par la police (radars et sonomètres) ;
- ✓ rétablir l'éclairage public après minuit, après avoir mis en place des aménagements techniques permettant d'en limiter l'impact sur l'environnement (diminution d'intensité, abaissement des lampadaires, allumage sur détection de mouvement...) ;
- ✓ sensibiliser le public à la propreté en organisant régulièrement des opérations citoyennes de ramassage des déchets ;
- ✓ assurer la sécurité des piétons et cyclistes aux abords des lieux publics et dans les sentiers .



Figure 14. Vie nocturne à Waterloo

6. Une commune intergénérationnelle, solidaire et inclusive

Les conditions socioéconomiques favorables de Waterloo ont pour conséquence positive une **espérance de vie plus élevée** par rapport à la moyenne nationale belge.

Notre commune a donc la chance de compter parmi sa population une part élevée de seniors.

Conjointement aux nombreuses activités culturelles organisées aujourd’hui, nous pensons que développer une dynamique intergénérationnelle est nécessaire pour la **transmission des savoirs et l'épanouissement des différentes générations**.

Malheureusement ces dernières années, les crises successives (sanitaire, climatique, énergétique, géopolitique) ont non seulement durement touché les plus vulnérables, elles ont également fragilisé la classe moyenne. Cette **paupérisation de la société** se traduit par une **augmentation des demandes d'aide auprès du CPAS, mais aussi auprès des associations actives dans la lutte contre les différentes formes de précarité**.

Nous défendons un modèle de commune où chaque femme, chaque homme, chaque enfant doit pouvoir manger à sa faim, dormir au chaud et en sécurité, conformément à la dignité humaine. Face à un épisode de vie difficile, chacun doit pouvoir bénéficier d'un soutien lui permettant de vivre de manière décente tout en gardant son autonomie.

La commune doit offrir un cadre de vie favorisant **le vivre-ensemble** et permettant à chacune et chacun au sein de sa famille, de son entourage de s'épanouir. **Tous les âges doivent recevoir une attention soutenue**, de la petite enfance à la vieillesse.

Par ailleurs, nous avons à cœur de faire de Waterloo une commune où toute personne, indépendamment de son genre, son orientation sexuelle, son âge, ses moyens économiques, ses origines, son appartenance ethnique, sa religion, son statut migratoire, son handicap est habilitée à participer pleinement aux opportunités sociales, économiques, culturelles et politiques locales.

En tant qu'instances de gouvernance les plus proches des citoyens, les villes et communes constituent le niveau de pouvoir le plus à même d'avoir un impact direct sur le quotidien des habitants ! En accordant une attention particulière à la mise en œuvre de politiques inclusives, Waterloo doit jouer un rôle de premier plan dans l'atteinte de l'égalité de fait.

Le souci de **l'égalité des chances** doit être porté dans l'ensemble des matières communales : de l'aménagement du territoire aux sports, en passant par la gestion du personnel, la culture et le logement. Afin d'évaluer les impacts potentiels des politiques communales sur ces nombreuses situations personnelles, nous préconisons le recours à un "expert du vécu" au sein de l'administration communale.

33

En termes de **logement**, nous déplorons de voir Waterloo figurer parmi les plus mauvais élèves du Brabant wallon pour son faible taux de logements à loyers modérés, contraignant de la sorte les jeunes et les moins nantis à quitter la commune.



Figure 15. L'espace Bernier et la salle Jules Bastin.

WE s'engage à :

- ✓ lancer une politique de **logement accessible aux jeunes, aux familles monoparentales et aux seniors waterlootois** qui souhaitent rester dans notre commune ;
- ✓ engager un **expert du vécu**. Les experts du vécu sont des personnes qui ont une expérience de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et qui la mettent en œuvre pour améliorer l'accessibilité des services. C'est pourquoi des experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale sont intégrés dans différents services publics ;
- ✓ sensibiliser la police à la réglementation interdisant toute **discrimination lors de location de biens immobiliers** ;
- ✓ permettre à tous les enfants de la commune **l'accès à des activités extra- et parascolaires** diversifiées et de qualité;
- ✓ renforcer et visibiliser, en coopération avec les entités compétentes, les opérateurs d'accompagnement vers l'emploi ;
- ✓ promouvoir les initiatives de **solidarité intergénérationnelle** et mettre en place des projets et organiser des événements rassemblant différentes générations, comme des ateliers partagés ;
- ✓ anticiper le vieillissement de la population en poursuivant la possibilité d'ouvrir une deuxième **maison de repos / maison de repos et de soins** communale ;
- ✓ renforcer les services d'aides à domicile (repas sur roues, aides ménagères, service de transport des personnes âgées ou à mobilité réduite, ...) en coordination avec le personnel médical et **permettre ainsi un maintien à domicile** ;
- ✓ créer un vrai **centre d'accueil de jour** - avec tous les services requis et l'encadrement suffisant - pour les personnes fortement dépendantes restant à domicile, afin de soulager leur famille plusieurs jours par semaine;
- ✓ créer un espace de rencontre pour lutter contre la **solitude des personnes âgées** vivant seules, par exemple dans un tiers lieu ;
- ✓ associer les **seniors et les PMR** pour les décisions liées à l'aménagement et la mobilité (déplacements en chaise roulante, ...). Redynamiser le conseil consultatif de la personne handicapée ;
- ✓ étudier les opportunités de création d'un **deuxième abri d'urgence** avec les communes voisines ;
- ✓ soutenir **l'organisation de réunions et fêtes de quartiers** et inter-quartiers ;
- ✓ construire des **toilettes accessibles** à tous ;

- ✓ augmenter le nombre de **bancs dans les lieux publics** (parcs, ...);
- ✓ renforcer les moyens du **service de transport pour divers rendez-vous à l'hôpital ou consultations** (via le CPAS);
- ✓ agir collectivement pour renforcer le vivre-ensemble et la cohésion entre personnes de différentes origines en proposant de réunir les citoyens de diverses cultures dans la prise de décision autour d'un "**pacte citoyen de cohésion interculturelle**".



Figure 16. Un beau jour de fête à Waterloo.

7. Une commune culturelle, sportive et dynamique

Waterloo regorge d'offres culturelles : Centre Culturel Espace Bernier, Chapelle Musicale Reine Elisabeth, musée de Waterloo, Wellington, Mont-Saint-Jean, Académies, Bibliothèques, festivals du film historique, de la BD, ...jusqu'aux nombreux artistes qui habitent la commune.

36

Nous souhaitons développer les **synergies entre les différents lieux et acteurs culturels** en les intégrant dans une dynamique culturelle locale globale : en facilitant la mise en réseau de ces différents acteurs, en facilitant l'accès aux lieux culturels, en étudiant la possibilité de mettre à disposition des artistes, des ateliers, mais aussi en soutenant l'intégration de cette offre dans le quotidien des citoyens (art en ville, culture à l'école, etc.).

Autre vecteur essentiel de création de lien social, le sport est également un élément fondamental en matière de promotion de la santé. C'est pourquoi il convient d'adopter, à Waterloo, une politique ambitieuse en la matière : maintien des infrastructures existantes, amélioration de celles-ci, sans oublier la création de structures rendant la **pratique du sport plus accessible** (street workout, tables de ping-pong / échecs, skate-park,...). Le sport doit être un facteur d'intégration, accessible à tous, offrant une réelle possibilité de développement et d'émancipation.

Une autre dimension très forte est le **tissu associatif**. Nombreuses ASBL et associations de fait se développent dans Waterloo, dont certaines deviennent de véritables institutions. Nous voulons permettre à ces dernières de s'intégrer dans une dynamique culturelle, sportive et sociale globale afin qu'elles puissent contribuer à y apporter un renouveau..



Figure 17. Hall sportif du centre à Waterloo

WE s'engage à :

- ✓ Renforcer le rôle du Centre culturel dans la coordination des synergies entre acteurs artistiques, culturels, sociaux de la commune et à mettre en valeur le bâtiment de l'Espace Bernier ;
- ✓ intégrer un pôle culturel regroupant le centre culturel, la bibliothèque et une ludothèque ;
- ✓ donner à l'Académie et à la bibliothèque communale les infrastructures qu'elles méritent sans les délocaliser ;
- ✓ développer un Centre d'archives communales accessible à tous ;
- ✓ mettre en valeur l'ensemble du patrimoine historique de la commune, notamment en développant l'activité en son sein d'activités culturelles ouvertes au public ;
- ✓ soutenir l'accès à la culture et au sport par et pour tous en instaurant des chèques Culture et des chèques Sport permettant de favoriser l'accès à la culture et au sport pour les jeunes de moins de 25 ans habitant la commune et les seniors ;
- ✓ soutenir l'intégration culturelle des groupes qui ont peu ou difficilement accès à la culture dans notre commune ;

- ✓ développer une **politique ambitieuse de lecture publique** : doter Waterloo d'une bibliothèque publique d'envergure et attrayante, développer des actions de partenariat notamment avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, soutenir les écrivains de la commune ;
- ✓ assurer **l'accessibilité de tous les lieux publics** scolaires, culturels, sportifs aux personnes à mobilité réduite (PMR) et malvoyants ;
- ✓ soutenir le développement d'un **pôle sportif** sur le site du Berlaymont et à Joli-Bois ;
- ✓ installer des **infrastructures sportives gratuites** dans davantage de parc (streetworkout).

38



Figure 18. Terrain de paddle du centre à Waterloo

8. Une commune à l'écoute de sa Jeunesse, volontaire dans l'accueil de la petite enfance et exigeante dans la qualité de son enseignement

39

Nous souhaitons faire de Waterloo une commune où les enfants, les jeunes et leurs familles s'épanouissent. Cela suppose d'apporter le soutien nécessaire après une naissance en garantissant le nombre et la qualité des places dans les milieux d'accueil (357 places en 2022). En donnant l'exemple en matière [d'accueil des bébés et de leurs parents dans les bâtiments communaux](#). Nous souhaitons renforcer les [offres de stages accessibles financièrement](#) et faciliter l'accès à un répertoire d'activités pour l'ensemble de la population sur notre territoire.

Nous souhaitons offrir un [enseignement de qualité](#), organiser des activités extrascolaires accessibles, se préoccuper de la [sécurité des enfants et des jeunes](#), y compris dans leurs déplacements.

Nous souhaitons une commune où chaque enfant peut grandir dans des infrastructures modernes, durables et accueillantes. En favorisant un environnement éducatif accueillant, "sain" et innovant. Nous voulons préparer nos enfants aux défis d'aujourd'hui et de demain, tout en assurant leur bien-être et leur épanouissement

WE s'engage à :

- ↳ encourager la [participation des jeunes à la politique communale](#), notamment par le biais des associations de jeunes (Maison des Jeunes, Infor Jeunes, ...), des mouvements de jeunesse et de la mise en place d'un Conseil communal des Jeunes, et renforcer la mise à disposition de locaux pour les activités des jeunes ;
- ↳ rénover les infrastructures scolaires et d'accueil afin de les rendre [sûres et accueillantes](#) ;
- ↳ réaménager les cours de récréation [en espaces verts](#), plus résilients et agréables lors des fortes chaleurs ;

↳ rendre les bâtiments scolaires exemplaires :

- ✓ équiper les toitures de nos écoles de panneaux solaires et expérimenter l'utilisation de peinture blanche pour limiter l'absorption de la chaleur via la toiture. Placer un compteur de production électrique et d'économie d'énergies de façon visible pour exposer les résultats positifs de ces aménagements ;
- ✓ rénover les sanitaires des écoles, installer des systèmes de récupération d'eau de pluie ;
- ✓ proposer l'occupation des locaux scolaires pour les associations à but non lucratif et soutenir leurs actions culturelles et solidaires, essentielles à la vie sociale de notre commune ;
- ✓ rénover le réfectoire de l'école communale du Chenois, en l'ouvrant sur l'extérieur pour offrir aux enfants un espace plus lumineux et mieux ventilé ;

↳ former nos enfants aux outils numériques, essentiels pour leur avenir tout en les sensibilisant aux dérives que ces derniers ;

↳ favoriser l'école du dehors et mettre en place des projets axés sur le développement durable, pour inculquer dès le plus jeune âge l'importance du respect de la nature ;

↳ intégrer nos écoles dans la politique structurelle de prévention du (cyber)harcèlement scolaire et promotion du climat scolaire ;

↳ organiser des échanges linguistiques avec des écoles néerlandophones pour enrichir l'apprentissage du néerlandais et favoriser les échanges culturels entre communautés linguistiques ;

↳ soutenir la réflexion et l'expérimentation du concept de "rues scolaires", où certaines rues seront fermées à la circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes, pour garantir la sécurité ;

↳ ouvrir des antennes de l'Académie des Arts et de la Musique dans les écoles maternelles communales, pour éveiller la créativité et l'esprit critique de nos jeunes et proposer des ateliers créatifs (peinture, petit bricolage, couture, ...) en collaboration avec des ASBL ;

↳ rénover, ombrager et sécuriser les aires de jeux ;

↳ soutenir les mouvements de jeunesse via du prêt de matériel, de la mise à disposition de locaux, ... ;

↳ mettre des fontaines à eau en quantité suffisante dans les écoles et dans les espaces publics ;

- ↳ soutenir [les initiatives parascolaires](#) pour les enfants de toutes les écoles de la commune ;
- ↳ veiller à ce qu'une [alimentation de qualité](#), mettant en avant les producteurs locaux, soit distribuée dans toutes les [écoles communales](#) et que cette exigence soit intégrée dans les appels d'offre liés aux cantines scolaires.



Figure 19. L'institut des Sacrés Cœurs dans le centre de Waterloo.

9. Une commune attentive à la qualité et à l'accessibilité du logement

Le logement est un **droit humain fondamental**. À ce titre, la Commune est un acteur central pour rendre le logement accessible à tous. Vu le déséquilibre de la pyramide des âges à Waterloo et l'évolution des schémas familiaux, nous devons **42** prioritairement aider les jeunes (entre 18 - 29 ans - 9,65%), les ménages monoparentaux (11,4%) et les aînés (+ de 65 ans - 17,5%) à rester dans notre commune.

La politique immobilière menée actuellement ne favorise pas l'accès au logement des jeunes ou des personnes isolées. En outre, la carence du logement public à Waterloo est notoire depuis 40 ans de gestion du logement par la majorité en place. Il y a 75 logements gérés par le CPAS à Waterloo en 2023, soit 0,35% des ménages de la commune alors que la moyenne de logements publics en Brabant wallon est de 4,03% et de 5,93% en Wallonie. Waterloo est une des deux communes du Brabant wallon disposant du plus faible taux de logements publics.

WE s'engage à élaborer une politique de logements accessibles qui permettra, en particulier aux jeunes, mais aussi aux seniors waterlootois de rester dans leur commune et à :

- ✓ mettre en place une cellule communale d'actions contre les logements vides, en lien avec les autorités régionales (cadastre des logements vides, contacts avec les propriétaires, taxes ou amendes sur les logements vides, prise en gestion publique, actions de remise sur le marché...) afin de réactiver les logements inoccupés, en collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon ;
- ✓ encourager une politique de logements intergénérationnels, via la transformation possible, dans un cadre légal prédefini, d'une maison unifamiliale pour partager le logement ou en louer une partie et d'y réaliser un logement "Kangourou" permettant à une personne plus âgée de rester chez elle tout en accueillant une jeune famille ;

- ✓ faciliter l'implantation **d'habitats légers** reconnus en Wallonie sur base d'un permis d'urbanisme ;
- ✓ créer une régie foncière communale permettant de **doubler le nombre de logements publics** gérés par la commune (à loyers modérés ou sociaux) de plus au cours de la prochaine législature (petits immeubles, judicieusement répartis), et de constituer une réserve foncière communale et un bas de laine pour des investissements publics ou communautaires futurs : logements, home, crèche, liaison piétonne ou cyclable, ... ;
- ✓ favoriser la **création de logements au-dessus des commerces du centre** dans le cadre de la densification du centre et de la mixité sociale ;
- ✓ rendre obligatoire une **variété de superficies des logements** dans les nouvelles constructions afin de permettre aux classes moyennes de rester habiter à Waterloo (dans les nouveaux projets : outre les 4 façades, permettre également la construction de 2 et 3 façades) ;
- ✓ offrir une **aide à l'obtention de primes existantes** pour les audits énergétiques, les mesures d'isolation et pour la mise en place de systèmes d'énergies nouvelles non polluantes (panneaux photovoltaïques...) ou de crédits consacrés à la rénovation de l'habitation ;
- ✓ augmenter le nombre de **logements de transit** pour les familles victimes de violences intra-familiales ou en attente de logement. Actuellement, il n'y en a qu'un à Waterloo, utilisable par l'ensemble de la province.

43



Figure 20. Habitat léger

10. Une commune qui promeut ses atouts touristiques

Waterloo connaît une renommée mondiale et les activités liées au tourisme, certes déjà bien présentes, mériteraient d'être développées dans le cadre de la mise en place d'une politique touristique ambitieuse et de la création d'un cœur de ville.

WE s'engage à mettre en place une politique ambitieuse, dynamique et intégrée pour le développement du tourisme de Waterloo, et notamment à :

44

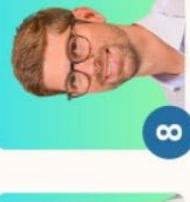
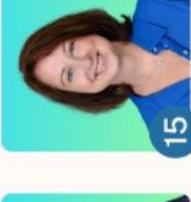
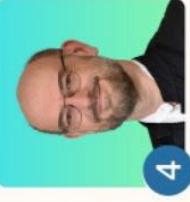
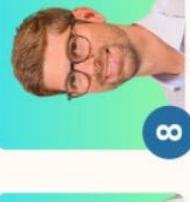
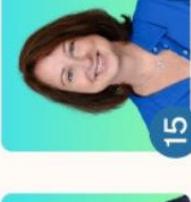
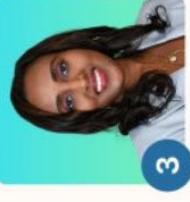
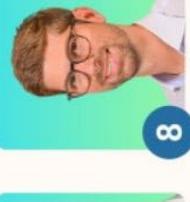
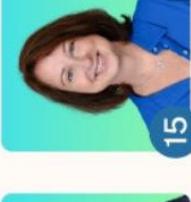
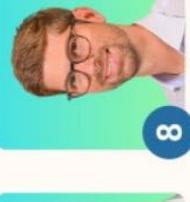
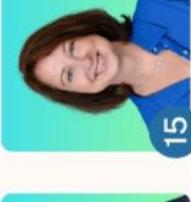
- ✓ accueillir de manière plus attractive les touristes par une signalisation visible et d'envergure depuis les différentes entrées de la commune y compris la gare vers le Syndicat d'Initiative (Waterloo Tourisme), les lieux historiques et les infrastructures touristiques et culturelles ;
- ✓ flécher des itinéraires routiers mais aussi des itinéraires pour les cyclotouristes et randonneurs ;
- ✓ relier les différents musées et sites historiques de la commune et des communes voisines, comme Braine-l'Alleud et La Hulpe, par un parcours touristique valorisant le centre de Waterloo et l'intérêt d'y rester pour les touristes ;
- ✓ soutenir les initiatives permettant d'animer le centre de Waterloo lors des reconstitutions de la Bataille : marche historique, cortège, folklore... ;
- ✓ renforcer le rôle du Syndicat d'Initiative (Waterloo Tourisme) dans les actions qu'il mène pour valoriser le patrimoine touristique et culturel de Waterloo au niveau régional, national et à l'étranger et pour dynamiser les retombées positives auprès des acteurs locaux économiques, culturels et associatifs ;
- ✓ poursuivre la modernisation des musées de Waterloo en les dotant des technologies muséologiques à la pointe ;
- ✓ développer les synergies entre les musées et les opérateurs culturels installés à Waterloo ;
- ✓ installer des gares de « vélos partagés » à la gare et aux différents lieux touristiques ;
- ✓ mettre en place en haute saison touristique des navettes pour le transport des touristes vers les lieux historiques de Waterloo depuis la gare et les hôtels et gîtes de la commune ;
- ✓ créer suffisamment de parkings pour accueillir les bus de touristes ;

- ✓ mettre des services à disposition des touristes, par exemple au Syndicat d'Initiative (Waterloo Tourisme), un lieu d'accueil avec consignes à bagages, WC et des parkings à vélos sécurisés ;
- ✓ mettre en valeur le parvis de l'église Saint Joseph et la chapelle Royale du centre avec la mise en place de panneaux explicatifs protégés en plusieurs langues et un entretien régulier des espaces ;
- ✓ créer dans le futur cœur de ville, un musée mettant à l'honneur les artistes de Waterloo ;
- ✓ créer un Centre pour la Paix en collaboration avec les autres communes du champ de Bataille, la Province, la Région et d'autres partenaires publics ou privés qui permettrait des rencontres, conférences, colloques, recherches sur l'apaisement des conflits et le maintien de la paix dans le monde.



Figure 21. Gare de Waterloo.

Une équipe compétente, pluraliste et citoyenne !

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|---|---|--|--|---|---|--|--|---|--|--|---|
|  1 Cindy DEQUESNE |  2 Antoine PEEL |  3 Aimée RULINDA |  4 Brian BOOTH |  5 Catherine COREMANS |  6 Roger VAN POUCKE |  8 Kevin ROSAUX |  7 Coralie VAN BEVER |  15 Valérie DIERKENS |  16 Iyad ALAMAT |  24 Jean-Luc SURQUIN |  25 Maïa NISET |  26 Ronald HYNDERICK de PONDEVILLE |  27 Florence MILECAN GELCKE |  28 Michel VANDER BORGHt |  30 Adrien LECOMTE |  23 Bénédicte VLEMINKX |
|  1 Cindy DEQUESNE |  2 Antoine PEEL |  3 Aimée RULINDA |  4 Brian BOOTH |  5 Catherine COREMANS |  6 Roger VAN POUCKE |  8 Kevin ROSAUX |  7 Coralie VAN BEVER |  15 Valérie DIERKENS |  16 Iyad ALAMAT |  24 Jean-Luc SURQUIN |  25 Maïa NISET |  26 Ronald HYNDERICK de PONDEVILLE |  27 Florence MILECAN GELCKE |  28 Michel VANDER BORGHt |  30 Adrien LECOMTE |  23 Bénédicte VLEMINKX |
|  1 Cindy DEQUESNE |  2 Antoine PEEL |  3 Aimée RULINDA |  4 Brian BOOTH |  5 Catherine COREMANS |  6 Roger VAN POUCKE |  8 Kevin ROSAUX |  7 Coralie VAN BEVER |  15 Valérie DIERKENS |  16 Iyad ALAMAT |  24 Jean-Luc SURQUIN |  25 Maïa NISET |  26 Ronald HYNDERICK de PONDEVILLE |  27 Florence MILECAN GELCKE |  28 Michel VANDER BORGHt |  30 Adrien LECOMTE |  23 Bénédicte VLEMINKX |
|  1 Cindy DEQUESNE |  2 Antoine PEEL |  3 Aimée RULINDA |  4 Brian BOOTH |  5 Catherine COREMANS |  6 Roger VAN POUCKE |  8 Kevin ROSAUX |  7 Coralie VAN BEVER |  15 Valérie DIERKENS |  16 Iyad ALAMAT |  24 Jean-Luc SURQUIN |  25 Maïa NISET |  26 Ronald HYNDERICK de PONDEVILLE |  27 Florence MILECAN GELCKE |  28 Michel VANDER BORGHt |  30 Adrien LECOMTE |  23 Bénédicte VLEMINKX |



Vous pouvez voter pour plusieurs candidat·e·s de la liste. Chacun·e recevra une voix pleine et entière !